



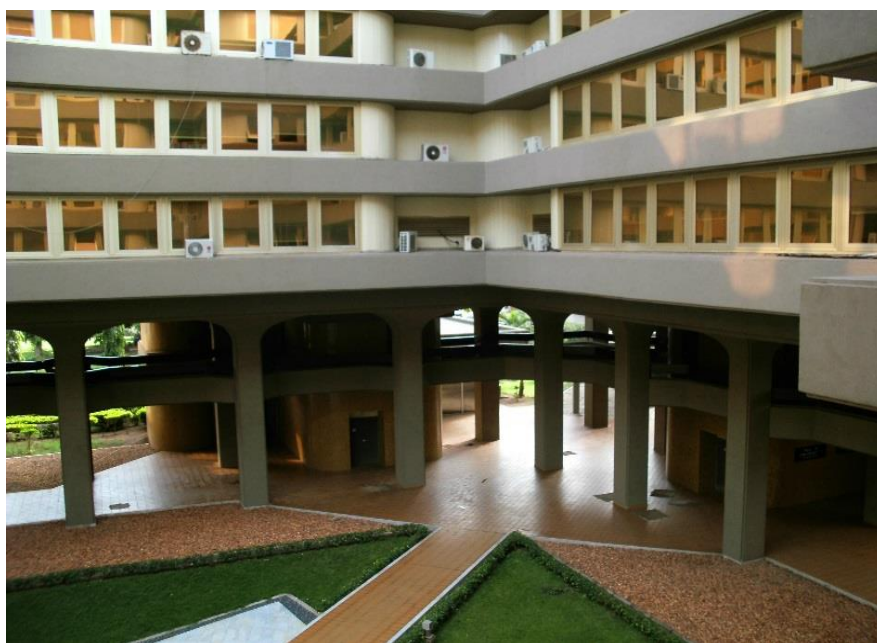
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Finances
et du Budget

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2025 SITUATION A FIN SEPTEMBRE



Loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	1
I. Contexte de l'exécution du budget.....	2
1. Conjoncture économique internationale et sous régionale.....	3
2. Conjoncture économique nationale	5
3. Mise en œuvre des réformes budgétaires	7
II. Réalisation des ressources du budget général.....	8
1. Les recettes budgétaires	8
a. Recettes fiscales	9
b. Recettes non fiscales.....	15
c. Dons projets et dons programmes.....	17
2. Les ressources de trésorerie	18
III. Exécution des charges du budget général.....	19
A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses	20
1- Dépenses budgétaires	22
1.1. Dépenses ordinaires	22
a- Charges financières de la dette	22
b- Dépenses en atténuation de recettes.....	22
c- Dépenses de personnel	22
d- Dépenses d'acquisition des biens et services.....	23
e- Dépenses de transferts	23
1.2. Dépenses en capital.....	24
B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations	25
C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction	26
D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques	29
a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre.....	29
b. Situation de l'exécution des dépenses sociales.....	32
c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement	33
2- Charges de trésorerie	34
IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST).....	36
V. Soldes	38
CONCLUSION	40
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
F-GIRE	Fonds de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FoNADES	Fonds National du Développement du Sport
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MFB	Ministère des Finances et du budget
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissements Publics
RDI	Redevance des Documents d'Identification
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TETTIC	Taxe sur les entreprises de télécommunication et des Technologies de l'Information et de la Communication
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général (en milliards).....	8
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards).....	9
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	10
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)	11
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)	12
Tableau n° 6.	Autres recettes du CDDI (en milliards).....	13
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards).....	14
Tableau n° 8.	Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards).....	14
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)..	15
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards)	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards).....	18
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général (en milliards).....	19
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards).....	20
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards).....	21
Tableau n° 15.	Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par	25
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards).....	26
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards).....	27
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards).....	30
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses sociales (en milliards).....	32
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards).....	34
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie en milliards.....	35
Tableau n° 22.	Exécution des comptes d'affection spéciale	37
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2025 (en milliards).....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	10
Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents de la Fonction Publique effectivement payés à fin septembre 2025.....	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à septembre 2025	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards ..	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards	c
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères et institutions (en milliards)	d
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards.....	l
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards).....	m

Introduction

Le budget de l'Etat, autorisé par la loi n° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025, est équilibré en ressources et en charges à la somme de deux mille trois cent quatre-vingt-seize milliards cinq cent quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-douze mille (2.396.588.972.000)¹. Il est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ... ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en matière de gestion du budget de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois, au Gouvernement, d'orienter ses décisions en matière budgétaire et, au Parlement, de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de *reporting* de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances à fin septembre 2025. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) contexte de l'exécution du budget, (ii) la réalisation des ressources du budget général, (iii) exécution des charges du budget général, (iv) réalisation des recettes et exécution des dépenses des comptes spéciaux du Trésor et (v) soldes.

¹ Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

I. Contexte de l'exécution du budget

La gestion des finances publiques de l'année 2025 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte :

- ✓ du contexte économique mondial et régional marqué par l'accentuation rapide des tensions commerciales, l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics, la persistance des tensions géopolitiques (conflits en Ukraine et au Moyen-Orient) et des conditions financières défavorables, le fléchissement de la demande, la crise sécuritaire dans la sous-région ouest africaine ;
- ✓ du contexte national caractérisé par la poursuite de la réalisation des réformes et projets visant le renforcement de la croissance économique et l'amélioration du bien-être des populations dans un environnement perturbé par une crise énergétique et la persistance des attaques terroristes dans la partie septentrionale du pays. L'environnement national est aussi marqué par la poursuite de la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire visant à ramener le déficit budgétaire à 3% du PIB conformément aux engagements pris dans le cadre du nouveau programme économique et financier appuyé par la facilité élargie du crédit du Fonds monétaire international (FMI).

L'effet conjugué des dispositions prises, associées à l'adoption d'une stratégie de gestion budgétaire prudente à travers les mesures préconisées par la loi de finances 2025 tient compte des priorités du gouvernement en matière de développement économique et social, en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale en vue d'atteindre l'objectif d'accroissement des recettes fiscales pour assurer un confort budgétaire à l'Etat. Ainsi, le processus d'effort de soutenabilité des finances publiques se poursuivra par l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

En matière de la mobilisation des recettes, les mesures fiscales proposées visent à :

- ✓ doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens et favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques ;
- ✓ mettre en conformité le dispositif avec les normes communautaires et internationales pour une meilleure applicabilité de la réglementation ;
- ✓ poursuivre l'amélioration du climat des affaires tout en prenant en compte les préoccupations des acteurs du secteur privé.

En matière des dépenses budgétaires, l'allocation des ressources tient compte des réformes clés visant à réduire le déficit budgétaire tout en protégeant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance et renforcer l'inclusion sociale et économique. En outre, elle s'aligne sur les orientations du gouvernement en matière de renforcement des actions de protection sociale, notamment l'élargissement du champ de couverture des transferts monétaires à travers la création d'un registre unique et d'une plateforme d'identification biométrique.

1. Conjoncture économique internationale et sous régionale²

La conjoncture économique internationale est marquée, depuis le début de l'année 2025, par un climat d'incertitude élevé avec la montée des tensions sur le commerce mondial. En effet, le durcissement progressif de la politique tarifaire des Etats-Unis, qui a porté les droits de douane à des niveaux inédits, et les mesures de rétorsion prises par ses partenaires commerciaux ont entraîné des réorientations majeures des politiques économiques. Ce virage protectionniste s'est, d'abord, traduit par une accélération du commerce mondial (les entreprises américaines ayant anticipé les hausses tarifaires en constituant des stocks). Les échanges ont, ensuite, légèrement reculé au cours de l'année, les producteurs asiatiques réorientant rapidement leur offre vers les marchés régionaux. Cette guerre tarifaire vient amplifier les risques d'atonie de la croissance et d'endettement élevé. Cette situation vient s'ajouter à l'incertitude engendrée par les conflits en cours et les grandes mutations qui rendent l'environnement économique moins favorable et plus imprévisible.

Face aux fluctuations du commerce mondial, l'activité a été soutenue dans les pays avancés par la résilience de la demande intérieure. Du côté des économies émergentes, les

² Perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international (FMI), octobre 2025

performances de croissance ont été supérieures aux anticipations, portées par des facteurs conjoncturels, dont le redressement de la production agricole au Brésil, la reconstitution importante des stocks en Turquie, ainsi qu'un rebond marqué de l'investissement en Indonésie. En Chine, la croissance est restée solide, grâce à l'accélération des dépenses publiques ayant permis de compenser les effets négatifs du rééquilibrage du marché immobilier et des tensions commerciales persistantes avec les États-Unis.

Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la hausse ses prévisions pour 2025. La croissance mondiale devrait atteindre 3,2% en 2025, supérieure de 0,4 point de pourcentage aux prévisions de référence d'avril 2025 et de 0,2 point à la mise à jour de juillet 2025.

Dans les pays avancés, la croissance devrait décélérer par rapport à 2024, passant de 1,8% à 1,6% en 2025. Aux États-Unis, l'activité devrait progresser de 2,0%, après 2,8% en 2024, soit 0,2 point de plus que la prévision d'avril 2025. Dans la zone euro, la croissance devrait légèrement s'accélérer en 2025, passant de 0,9% en 2024 à 1,2%. Au sein de la zone, la dynamique de l'Espagne contraste avec la faiblesse observée dans les autres États membres. Les projections de croissance tablent sur 2,9% en Espagne, 0,2% en Allemagne, 0,7% en France et 0,5% pour l'Italie contre respectivement 3,5%, -0,5%, 1,1% et 0,7% en 2024. Au Japon, la croissance en 2025 devrait s'établir à 1,1%, en hausse de 0,5 point par rapport aux prévisions d'avril. Pour le Royaume-Uni, la croissance est attendue à 1,3% en 2025 après 1,1% enregistrée en 2024.

Pour les économies émergentes et en développement, la croissance devrait légèrement fléchir à 4,2% en 2025, après 4,3% pour 2024. Ce taux est supérieur de 0,5 point aux prévisions de référence. En Chine, la croissance du PIB réel en 2025 serait de 4,8%, contre 5,0% en 2024. Les prévisions pour la Chine ont été revues à la hausse de 0,8 point en raison d'une activité plus robuste et d'un niveau de droits de douane moins élevé qu'annoncé. Pour l'Inde, les perspectives de croissance sont relativement plus stables, à 6,6% en 2025 supérieur de 0,4 point aux prévisions d'avril 2025, contre 6,5% en 2024.

En Afrique subsaharienne³, la croissance devrait se stabiliser à 4,1% en 2025 tout comme en 2024.

La croissance en Afrique du Sud est attendue à 1,1% en 2025 contre 0,5% en 2024. Dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le taux de croissance progresserait de 4,4% en 2025 après 4,7% un an plus tôt. Parmi les grandes économies de cette région, les prévisions de croissance du Nigéria pour 2025 sont revues à la hausse de 0,9 point et devrait s'établir à 3,9% contre 4,1% en 2024.

Au sein de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA)⁴, la croissance économique ressortirait à 6,2% en 2025, contre 6,4% en 2024 en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité, notamment le primaire et le secondaire qui devraient se revigorer avec l'amélioration de la production agricole et l'augmentation de l'exploitation des activités extractives, et en particulier, les activités pétrolières. La croissance de l'Union de l'année 2025 serait ainsi légèrement en dessous des dernières prévisions de la Commission (-0,1 point) à la suite de la prise en compte des dernières évolutions défavorables de la conjoncture internationale, contrebalancées par la résilience dont ont fait preuve les économies nationales.

2. Conjoncture économique nationale

Au terme des neuf premiers mois de 2025, la conjoncture économique nationale est caractérisée principalement par une progression des activités portuaire et aéroportuaire, un accroissement des échanges commerciaux, de la consommation d'énergie électrique et de la masse monétaire.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total a progressé de 12,2% par rapport à la même période de 2024 et s'établit à 25.641,6 milliers de tonnes. Cette évolution résulte de l'effet combiné de la hausse du volume cumulé des importations (+21,8%), des transbordements (+10,1%) et de la baisse du volume des marchandises embarquées (-7,3%).

³ Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, FMI, octobre 2025

⁴ Note de cadrage macroéconomique de l'Union, UEMOA, octobre 2025

A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé, le fret aérien total, sur les trois premiers trimestres de 2025, a enregistré une hausse de 5,5% sur un an à la faveur de la progression du fret embarqué (+18,9%) et du transit (+9,9%), amoindrie par la baisse du fret débarqué (-9,8%). Le trafic total de passagers, malgré le recul des départs de 2,3%, a progressé de 5,5%, tiré par les correspondances (+10,5%), les arrivées (+4,6%), et le transit (+27,2%). De même, les mouvements d'aéronefs ont progressé de 5,8%.

Le taux d'inflation s'établit à 0,8% à fin septembre 2025 contre 3,6% un an plus tôt, confirmant le ralentissement de l'inflation. Cette inflation demeure principalement portée par la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,85 point), suivie de « Restaurants et services d'hébergement » (0,36 point) et de « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,21 point).

Les disponibilités totales de la CEET, à fin septembre 2025, ont atteint 1.620.308.778 kWh, en augmentation de 4,5% en glissement annuel. Cette progression est en lien avec la hausse de la production de ContourGlobal Togo (+7,1%), de la production locale (+13,2%) et celle des achats auprès de la CEB (+1,8%).

En cumul sur les neuf premiers mois de 2025, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2024, sont marqués par une hausse des exportations (+12,0%) et des importations (+3,1%). Les exportations de biens sont évaluées à 732,3 milliards et les importations à 1.410,9 milliards.

La situation monétaire du Togo, à fin septembre 2025, comparée à fin décembre 2024, est marquée par une progression de la masse monétaire (1,1%). En contrepartie, il est enregistré une expansion des créances nettes sur l'Administration publique (+44,2%) amoindrie par la contraction des actifs extérieurs nets (-13,0%) et des créances sur l'économie (-3,7%).

En somme, l'activité économique reste bien orientée sur les trois premiers trimestres de 2025. L'activité devrait s'inscrire en hausse avec une croissance prévue à 6,2%⁵ en 2025 après 6,5% en 2024, en lien avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

⁵ Cadrage macroéconomique, DGEAE, septembre 2025.

3. Mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2025, ont porté sur la budgétisation des engagements de la Feuille de route gouvernementale (FdR), Togo 2025 et ceux du Memorandum de politique économique et financière (MPEF).

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, il convient de relever l'apport de l'Unité de politique fiscale (UPF) dont la mission principale est d'analyser les choix fiscaux possibles et d'élaborer en lien avec l'Office togolais des recettes (OTR), une stratégie de mobilisation des recettes.

Au titre des dépenses, une attention particulière est mise sur le respect de la discipline budgétaire, le renforcement du contrôle a priori et le suivi de la capacité d'absorption des crédits liés à l'investissement. Par ailleurs, des actions de lutte contre la flambée des prix, la mise en œuvre des réformes structurelles visant à stabiliser le cadre macro-économique, la recherche de l'efficacité et de l'efficience des allocations budgétaires se seront poursuivies.

II. Réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin septembre 2025, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 69,74%, soit un montant de 1 665,88 milliards pour une prévision annuelle de 2 388,82 milliards. Cette réalisation est en augmentation de 3,39% par rapport à la même période en 2024.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
RECETTES BUDGETAIRES	1 486,37	590,77	366,34	957,11	64,39%	916,43	4,44%
Recettes fiscales	1208,36	542,16	288,36	830,52	68,73%	786,32	5,62%
Recettes non fiscales	74,31	28,55	25,22	53,77	72,36%	58,9	-8,71%
Dons projets	190,71	20,06	52,76	72,82	38,18%	71,21	2,26%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	902,45	648,75	60,02	708,77	78,54%	694,87	2,00%
Emprunts projets	149,61	99,30	26,11	125,41	83,83%	81,88	53,16%
Titres publics	332,31	319,87	0,00	319,87	96,26%	475,13	-32,68%
Autres emprunts	420,53	229,58	33,91	263,49	62,66%	137,86	91,13%
TOTAL GENERAL	2 388,82	1 239,52	426,36	1 665,88	69,74%	1 611,30	3,39%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers

Les prévisions de la loi de finances, exercice 2025, relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : recettes fiscales, recettes non fiscales, dons

Au 30 septembre 2025, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 64,39%, soit un montant de 975,11 milliards pour une prévision annuelle de 1 486,37 milliards. On note une hausse des recettes de 4,44% par rapport à fin septembre 2024. Cette hausse portée la réalisation des recettes fiscales et des dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
Recettes fiscales	1208,36	542,16	288,36	830,52	68,73%	786,32	5,62%
Recettes non fiscales	74,31	28,55	25,22	53,77	72,36%	58,9	-8,71%
Dons projets	190,71	20,06	52,76	72,82	38,18%	71,21	2,26%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
Total	1 486,37	590,77	366,34	957,11	64,39%	916,43	4,44%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

a. Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 septembre 2025, pour une prévision annuelle de 1 208,36 milliards, le montant des recettes fiscales recouvré s'est établi à 830,52 milliards, soit un taux d'exécution de 68,73%.

Comparées aux réalisations de la même période de 2024, les recettes fiscales ont augmenté de 5,62%, soit 44,20 milliards en valeur absolue.

Cette performance s'explique par la hausse du recouvrement des impôts et taxes leaders notamment l'Impôt sur les sociétés (+9,75%), l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (+3,93%) et les Droits de douane (+6,46%).

L'accroissement des impôts sur le revenu (IS et IR) découle des réformes liées à l'élargissement de l'assiette fiscale. La hausse des Droits de douane sur la période s'explique par une augmentation des mises à la consommation des produits de la bande « 20 » et « 35 » respectivement de 22,5% et 17,5%.

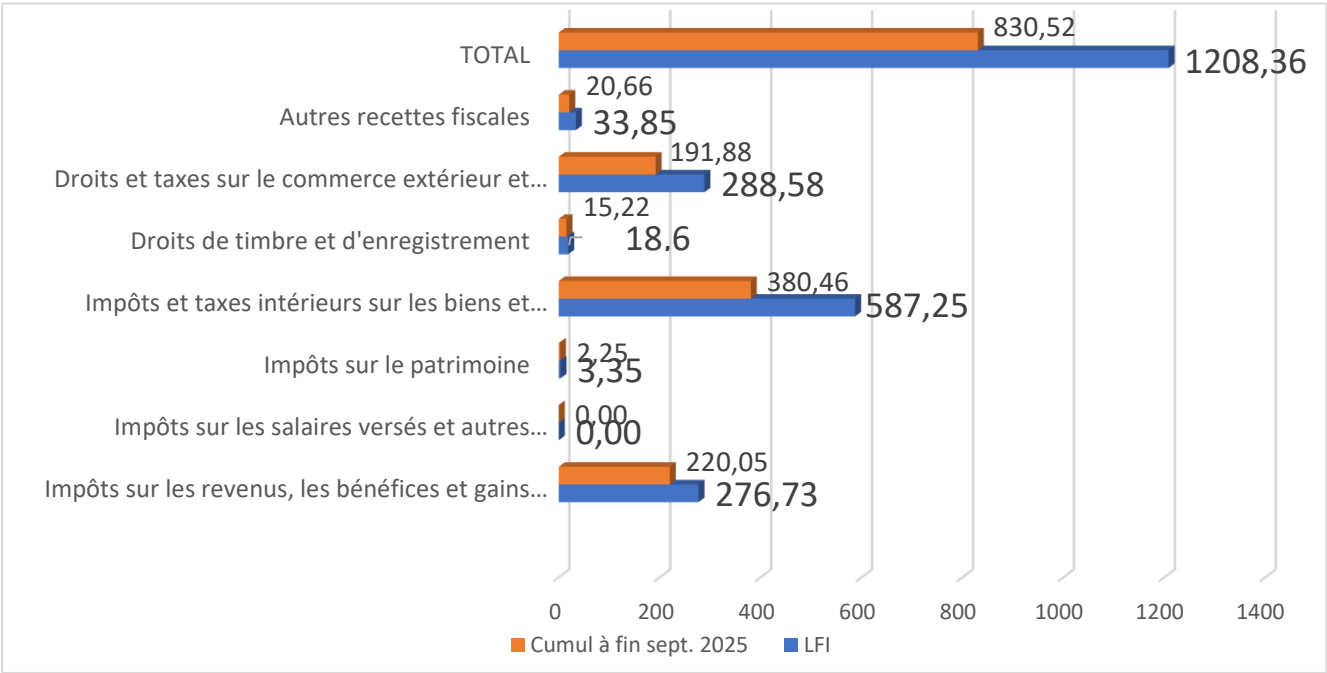
Outre ces facteurs, la performance globale des recettes fiscales en 2025 s’explique aussi par la mise en place de la Taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l’information et de la communication (TETTIC), l’implémentation dans SYDONIA du TEC CEDEAO 2022 actualisé et le renforcement de la surveillance du territoire.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	276,73	145,63	74,42	220,05	79,52%	192,33	14,41%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
Impôts sur le patrimoine	3,35	1,78	0,47	2,25	67,16%	2,35	-4,26%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	587,25	248,59	131,87	380,46	64,79%	377,4	0,81%
Droits de timbre et d'enregistrement	18,6	9,66	5,56	15,22	81,83%	13,37	13,84%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	288,58	123,09	68,79	191,88	66,49%	183,76	4,42%
Autres recettes fiscales	33,85	13,41	7,25	20,66	61,03%	17,09	20,89%
TOTAL	1 208,36	542,16	288,36	830,52	68,73%	786,30	5,62%

Sources : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards)



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 30 septembre 2025, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
Recettes liquides	1028,36	444,11	224,18	668,29	64,99%	421,32	58,62%
<i>dont Chèques Trésor</i>	<i>38,91</i>	<i>14,51</i>	<i>8,39</i>	<i>22,90</i>	<i>58,85%</i>	<i>10,97</i>	<i>108,75%</i>
Recettes non liquides	180,00	98,05	64,18	162,23	90,13%	94,91	70,93%
Exonérations	<i>180,00</i>	<i>98,05</i>	<i>64,18</i>	<i>162,23</i>	<i>90,13%</i>	<i>94,91</i>	<i>70,93%</i>
TOTAL	1208,36	542,16	288,36	830,52	68,73%	516,24	60,88%

Sources : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des Impôts (CI) et le Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 1 198,53 milliards, les recettes recouvrées à fin septembre 2025 s'élèvent à 822,67 milliards, soit un taux de réalisation de 68,64%. Les impôts connaissent une hausse de 5,46% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par Commissariat est consigné dans le tableau n° 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	21,70	16,54	11,92	28,46	1,31	15,04	89,20%
	IRPP (non ventilé)	66,41	34,07	13,69	47,76	0,72	45,95	3,93%
	Impôt sur les Sociétés	165,67	84,14	43,10	127,24	0,77	115,94	9,75%
	Prélèvement BIC	20,90	9,66	4,93	14,59	0,70	13,59	7,31%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	1,20	0,57	0,20	0,77	0,64	1,04	-26,64%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	37,61	17,53	8,76	26,29	0,70	25,49	3,15%
	dont SAFER	19,58	9,29	4,74	14,03	0,72	13,47	4,13%
	Autres Droits d'Accises	29,14	13,99	6,16	20,16	0,69	18,23	10,58%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,07	0,01	0,01	0,03	0,39	0,01	311,83%
	Droits de Timbres	3,78	1,38	0,77	2,15	0,57	2,45	-12,11%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	14,83	8,27	4,79	13,06	0,88	10,92	19,61%
	TC-IRPP	0,00	0,18	0,05	0,22	-	0,41	-45,64%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	2,05	1,05	0,73	1,78	0,87	1,40	27,62%
	Taxe/Salaire	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-84,38%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Taxe Fonc. /PB	2,03	1,18	0,25	1,43	0,70	1,28	11,59%
	Taxe Fonc. /PNB	0,04	0,02	0,01	0,03	0,81	0,03	22,24%
	TPU régime déclaratif	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	-97,66%
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Taxe sur les entreprises de télécommunications et des TIC (TETTIC)	11,46	3,27	1,94	5,21	0,45	0,00	-
	Patente	21,89	8,90	4,73	13,62	0,62	16,72	-18,50%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	3,39	2,17	0,51	2,67	0,79	2,40	11,43%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	162,66	66,23	34,28	100,51	0,62	106,93	-6,00%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	23,31	11,01	5,24	16,25	0,70	16,28	-0,19%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
	TPJH	2,92	1,54	0,80	2,34	0,80	2,35	-0,47%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,42	0,08	0,04	0,12	0,29	0,25	-50,85%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,79	1,92	0,69	2,61	0,69	2,54	2,86%
	TOTAL	595,28	283,71	143,59	427,30	71,78%	399,24	7,03%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	207,29	90,02	51,36	141,38	68,20%	132,80	6,46%
	Redevance Statistique	54,18	22,06	11,58	33,65	62,10%	34,28	-1,86%
	Timbre Douanier	1,56	0,67	0,35	1,02	65,33%	1,00	1,23%
	Prélèvement National de Solidarité	9,46	3,95	2,12	6,08	64,25%	5,98	1,57%
	Taxe sur la valeur ajoutée	324,02	134,13	75,39	209,52	64,66%	202,95	3,24%
	Taxe à l'exportation	6,75	2,42	1,32	3,74	55,43%	3,84	-2,64%
	TOTAL	603,26	253,25	142,12	395,38	3,80	380,86	3,81%
TOTAL GENERAL		1198,54	536,96	285,71	822,67	68,64%	780,10	5,46%

Sources : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 2,19 milliards, les recouvrements à fin septembre 2025 des autres recettes s'élèvent à 1,37 milliard, soit un taux de réalisation de 62,60%. Elles sont en hausse de 7,69% par rapport à la même période en 2024. Le détail est consigné dans le tableau n° 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,30	0,62	0,37	0,98	75,79%	0,89	10,36%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,02	0,01	0,00	0,01	57,78%	0,01	4,12%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	8,79%	0,00	-83,72%
	Confiscations et Ventes en Douanes	0,87	0,26	0,12	0,38	43,06%	0,37	1,39%
	TOTAL	2,19	0,88	0,49	1,37	62,60%	1,27	7,69%

Sources : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 6,34 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 4,46 milliards à fin septembre 2025, soit un taux de réalisation de 70,35% enregistrant ainsi une hausse de 11,72% par rapport à la même période de l'année 2024 comme illustré dans le tableau n° 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Cumul à fin juin 2025	Réalisation du 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	NEANT							
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	6,34	3,03	1,44	4,46	70,35%	3,99	11,72%
	TOTAL	6,34	3,03	1,44	4,46	70,35%	3,99	11,72%

Sources : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,30 milliard de produits des amendes, les réalisations à fin septembre 2025 s'élèvent à 2,01 milliards, soit un taux de réalisation de 154,72% enregistrant une hausse de 111,06% par rapport à la même période de l'année 2024 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
Commissariat des impôts	Amendes et pénalités	0,49	1,24	0,58	1,83	372,51%	0,37	393,57%
Commissariat des douanes		0,81	0,06	0,13	0,19	22,96%	0,58	-68,10%
TOTAL		1,30	1,30	0,71	2,01	154,72%	0,95	111,06%

Sources : DGBF, OTR

b. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées à fin septembre 2025 s'élèvent à 53,77 milliards pour une prévision annuelle de 74,31 milliards, soit un taux de réalisation de 72,36%.

Comparées aux réalisations de 2024, qui étaient de 58,90 milliards, elles ont baissé de 5,13 milliards, soit un taux de régression de 8,71%. Cette régression s'explique par le retard de paiement des redevances pour le Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA) qui se chiffraient à 5 milliards en 2024.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
Revenus de l'entreprise et du domaine	33,51	6,57	17,95	24,52	73,17%	31,06	-21,06%
Produits des participations financières : Dividendes	24,09	5,57	13,05	18,62	77,29%	19,73	-5,63%
Loyers d'immeubles domaniaux	0,36	0,10	0,12	0,22	61,11%	0,13	69,23%
Redevances minières	1,88	0,54	0,03	0,57	30,32%	0,48	18,75%
Redevances Réhabilitation AIGE	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	5,00	-100,00%
Redevances téléphoniques	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
Autr. revenus de l'en/ses et du dom. (Red. Cont. Global)	3,18	0,36	4,75	5,11	160,69%	5,72	-10,66%
Droits et frais administratifs	14,26	5,16	3,51	8,67	60,80%	8,79	-1,37%
Régies de recettes	8,55	3,28	1,78	5,06	59,18%	4,15	21,93%
Recettes consulaires	0,34	0,06	0,03	0,09	26,47%	0,26	-65,38%
ARCEP	2,00	1,64	1,70	3,34	167,00%	4,05	-17,53%
Dir. Gén. de la Documentation Nationale (RDI)	3,00	0,13	0,00	0,13	4,33%	0,00	-
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	0,38	0,05	0,00	0,05	13,16%	0,33	-84,85%
Autres recettes non fiscales	11,18	4,46	1,73	6,19	55,37%	7,72	-19,82%
Prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP)	5,46	1,88	1,30	3,18	58,24%	3,41	-6,74%
Divers versements (SRT, Amendes, etc.)	5,72	2,58	0,43	3,01	52,62%	4,31	-30,16%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,38	0,08	0,00	0,08	21,05%	0,00	-
Recettes en atténuation de dépenses	0,38	0,08	0,00	0,08	21,05%	0,00	-
PRODUITS FINANCIERS	14,98	12,28	2,03	14,31	95,53%	11,33	26,30%

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation du 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025 - 2024
Autres produits financiers (intérêts sur prêt rétrocédés)	0,35	1,92	2,00	3,92	1 120,0%	0,00	-
Commissions sur transferts (BCEAO)	12,72	10,30	0,00	10,30	80,97%	10,14	1,58%
Intérêts de placement	1,42	0,00	0,00	0,00	0,00%	1,02	-100,0%
Gains de change sur les transactions financières	0,49	0,06	0,03	0,09	18,37%	0,17	-47,06%
TOTAL GENERAL	74,31	28,55	25,22	53,77	72,36%	58,90	-8,71%

Sources : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin septembre 2025 s'élèvent à 24,52 milliards contre une prévision annuelle de 33,51 milliards, soit un taux de réalisation de 73,17%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin septembre 2024 qui est de 31,06 milliards, fait ressortir une baisse 6,54 milliards, soit un taux de régression de 59,57%. Cette régression s'explique par le retard de paiement des dividendes de la LONATO et des Redevances pour le Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA).

- *Droits et frais administratifs.*

Composés de recettes des régies, de recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), des frais et redevances dus par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs ont été réalisés, à fin septembre 2025, à hauteur de 8,67 milliards pour une prévision de 14,26 milliards, soit un taux de recouvrement de 60,80%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2024 qui s'élèvent à 8,79 milliards, fait ressortir une faible baisse de 0,12 milliard, soit un taux de régression de 1,73% dû essentiellement au caractère aléatoire des recettes de services.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont constituées des recettes mobilisées par la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) etc. A fin

septembre 2025, les autres recettes non fiscales ont été recouvrées pour un montant de 6,19 milliards contre une prévision annuelle de 11,18 milliards, soit un taux de réalisation de 55,37%.

Comparés à la réalisation de la même période de 2024 qui était de 7,72 milliards, on note une baisse de 1,53 milliard, soit un taux de régression de 19,82%. Cette baisse s'explique par le caractère aléatoire de paiement des amendes.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers. Pour une prévision annuelle de 14,98 milliards, la réalisation des produits financiers au 30 septembre 2025, est de 14,31 milliards, soit un taux de réalisation de 95,53%.

Comparé à la réalisation de la même période de 2024 (11,23 milliards), il ressort une progression de 2,98 milliards. Cette hausse s'explique essentiellement par le paiement de la contribution de SAFER au remboursement du crédit d'Eximbank Chine d'une valeur de 3 milliards.

c. Dons projets et dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et dons programmes (appuis budgétaires) à fin septembre 2025 est de 35,75%, soit 72,82 milliards pour une prévision annuelle de 203,70 milliards. Comparés à la même période de l'année 2024, les dons ont enregistré une progression de 2,26%, soit un montant de 1,61 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation 3è trimestre 2025	Cumul à fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
Dons projets	190,71	20,06	52,76	72,82	38,18%	71,21	2,26%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL	203,70	20,06	52,76	72,82	35,75%	71,21	2,26%

Sources : DGBF, DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources qui proviennent des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin septembre 2025 est de 78,54%, soit 708,77 milliards pour une prévision annuelle de 902,45 milliards. Comparées à la même période de l'année 2024, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 2,00%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Réalisation 3 ^e trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux de réalisation fin sept. 2025	Réalisation fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
Emprunts projets	149,61	99,30	26,11	125,41	83,83%	81,88	53,16%
Titres publics	332,31	319,87	0,00	319,87	96,26%	475,13	-32,68%
Autres emprunts	420,53	229,58	33,91	263,49	62,66%	137,86	91,13%
TOTAL	902,45	648,75	60,02	708,77	78,54%	694,87	2,00%

Sources : DGBF, DGTCP

III. Exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin septembre 2025, le taux d'exécution des charges du budget général est de 70,81%, soit un montant de 1 691,41 milliards pour une prévision annuelle de 2 388,82 milliards. Rapporté à l'exécution de 2024, lesdites charges sont en hausse de 258,40 milliards, correspondant à un taux de progression de 18,03%. Cette progression est portée essentiellement par un accroissement des charges de trésorerie, soit un taux de 56,56%.

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Exécution 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux d'exécution fin sept. 2025	Exécution fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
Dépenses budgétaires	1 678,20	680,57	345,79	1 026,36	61,16%	1 008,22	1,80%
Intérêts de la Dette Publique	166,96	94,84	42,34	137,18	82,16%	149,19	-8,05%
Dépenses en atténuation de recettes	180,00	98,06	64,18	162,24	90,13%	108,03	50,18%
Dépenses de Personnel	355,66	164,28	83,21	247,49	69,59%	231,04	7,12%
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	67,64	35,71	103,35	56,27%	96,36	7,25%
Dépenses de Transfert	220,72	76,56	49,32	125,88	57,03%	165,49	-23,93%
Dépenses en capital	571,18	179,19	71,03	250,22	43,81%	258,11	-3,06%
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>30,62</i>	<i>8,21</i>	<i>1,97</i>	<i>10,18</i>	<i>33,25%</i>	<i>24,35</i>	<i>-58,19%</i>
Projets d'investissement	540,56	170,98	69,06	240,04	44,41%	233,76	2,69%
<i>Ressources internes</i>	<i>200,24</i>	<i>21,72</i>	<i>20,09</i>	<i>41,81</i>	<i>20,88%</i>	<i>80,67</i>	<i>-48,17%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>340,32</i>	<i>149,26</i>	<i>48,97</i>	<i>198,23</i>	<i>58,25%</i>	<i>153,09</i>	<i>29,49%</i>
Charges de trésorerie	710,62	508,21	156,84	665,050	93,59%	424,79	56,56%
Amortissement de la Dette	710,62	508,21	156,84	665,05	93,59%	424,79	56,56%
TOTAL GENERAL	2 388,82	1 188,78	502,63	1 691,41	70,81%	1 433,01	18,03%

Sources ; DGBF, DGTCP, DNCF

A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier, en cours d'exécution, l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. A fin septembre 2025, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

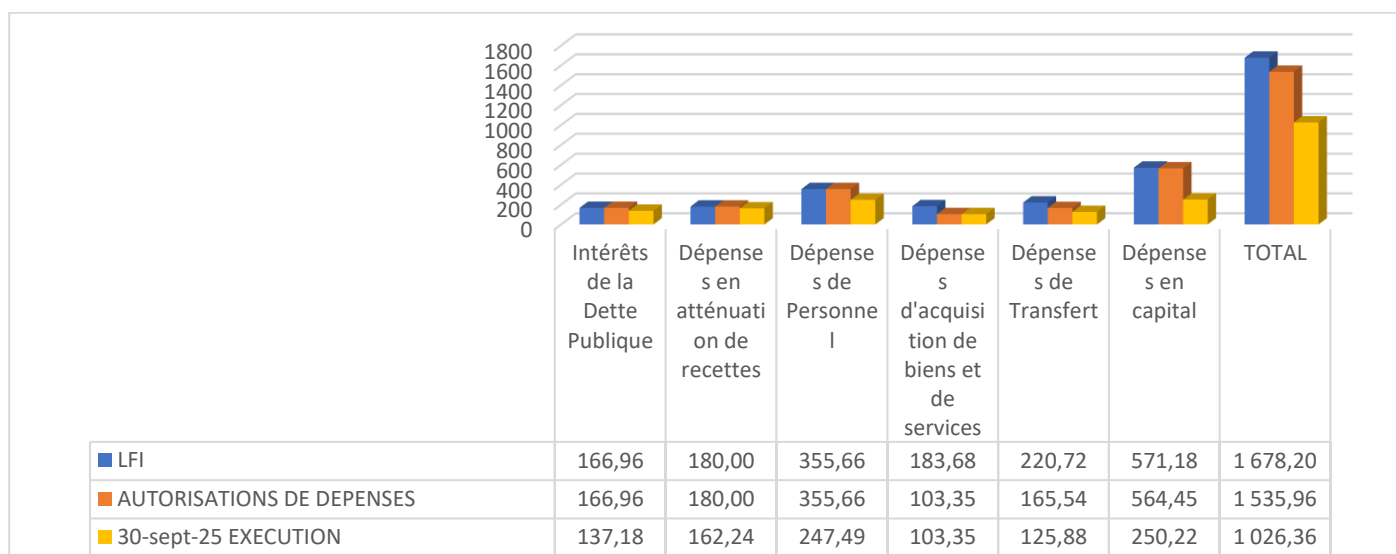
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin septembre 2025, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n° 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	30-sept-25			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	166,96	166,96	100,00%	137,18	82,16%	82,16%
Dépenses en atténuation de recettes	180,00	180,00	100,00%	162,24	90,13%	90,13%
Dépenses de Personnel	355,66	355,66	100,00%	247,49	69,59%	69,59%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	183,68	103,35	56,27%	103,35	56,27%	100,00%
Dépenses de Transfert	220,72	165,54	75,00%	125,88	57,03%	76,04%
Dépenses en capital	571,18	564,45	98,82%	250,22	43,81%	44,33%
TOTAL	1 678,20	1 535,96	91,52%	1 026,36	61,16%	66,82%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au 30 septembre 2025, les dépenses sont autorisées à 91,52%, soit 1 026,36 milliards. Sur les grandes natures de dépenses, celle des dépenses des biens et services a connu la plus forte exécution avec un taux d'exécution de 100%, soit 103,35 milliards.

Le tableau n° 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)

LIBELLES	30-sept-25					
	LFI	ENGAGEMENT	TAUX D'EXECUTION	MANDATEMENT	TAUX D'EXECUTION	PRISE EN CHARGE
Dépenses budgétaires	1 678,20	1 060,59	63,20%	1 026,36	61,16%	851,92
Intérêts de la Dette Publique	166,96	137,18	82,16%	137,18	82,16%	80,57
Dépenses en atténuation de recettes	180,00	162,24	90,13%	162,24	90,13%	97,36
Dépenses de Personnel	355,66	247,49	69,59%	247,49	69,59%	247,49
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	136,46	74,29%	103,35	56,27%	103,33
Dépenses de Transfert	220,72	126,55	57,34%	125,88	57,03%	125,58
Dépenses en capital	571,18	250,67	43,89%	250,22	43,81%	197,59
Charges de trésorerie	710,62	665,05	93,59%	665,05	93,59%	665,05
Amortissement de la dette	710,62	665,05	93,59%	665,05	93,59%	665,05
TOTAL	2 388,82	1 725,64	72,24%	1 691,41	70,81%	916,97

Sources : DGBF, DNCF

Les dépenses engagées, mandatées et prises en charge se chiffrent respectivement à 1 725,64 ; 1 691,41 et 916,97 milliards pour une prévision de 2 388,82 milliards, soit des taux d'exécution respectifs de 72,24% ; 70,81% et 38,39%.

1- Dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2025, un montant de 166,96 milliards est prévu pour le règlement des charges financières de la dette publique. Au 30 septembre 2025, les montants ordonnancés et pris en charge à cet effet sont respectivement de 137,18 et 80,57 milliards. Comparé au montant ordonnancé de fin juin 2024, il est à relever une baisse de 12,01 milliards, soit une régression de %.

b- Dépenses en atténuation de recettes

A fin septembre 2025, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 162,24 milliards, représentant 90,13% des prévisions annuelles fixées à 180 milliards.

Comparées à l'exécution de fin juin 2024 qui se chiffrait à 108,03 milliards, on note une hausse de 54,21 milliards, soit un taux d'exécution de 50,18%.

c- Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement

l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes de personnel.

Ordonnancées pour 247,49 milliards, soit un taux d'exécution de 69,59% des prévisions annuelles fixées à 355,66 milliards au terme des trois (03) premiers trimestres de l'année 2025, les dépenses de personnel sont prises en charge à hauteur du même montant. Comparé à la même période de 2024, où cet ordonnancement s'établissait 231,04 milliards, on note une augmentation de 16,45 milliards, soit un taux de variation de 7,12%.

d- Dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Mandatées à fin septembre 2025 à 103,35 milliards, soit un taux d'exécution de 56,27% par rapport aux prévisions annuelles de 183,68 milliards, les dépenses d'acquisition de biens et de services sont prises en charges à hauteur 103,33 milliards.

Comparé à l'exercice 2024, où le niveau du mandatement desdites dépenses se situait à 96,36 milliards, il en résulte un taux de progression de 7,25%.

e- Dépenses de transferts

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin septembre 2025, les dépenses de transfert sont ordonnancées et pris en charge pour des montants respectifs de 125,88 et 125,58 milliards pour une prévision de 220,72

milliards. Les taux d'ordonnancement et de prise en charge desdites dépenses sont respectivement de 57,03% et 56,90%.

1.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses en capital exécutées à fin septembre 2025 s'élève à 250,22 milliards pour une prévision de 571,18 milliards, soit un taux d'exécution de 43,81%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 258,11 milliards, soit une baisse de 7,89 milliards équivalent à un taux de progression de 3,06%.

Les décaissements sur ressources internes au 30 septembre 2025, s'élèvent à 51,99 milliards contre une prévision de 230,86 milliards, soit un taux d'exécution de 22,52% (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets et des dons projets. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 septembre 2025 se chiffrent à 198,23 milliards pour une prévision de 340,32 milliards, soit un taux d'exécution de 58,25% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 72,82 milliards pour une prévision de 190,71 milliards, soit un taux d'exécution de 38,19% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 125,41 milliards pour une prévision de 149,61 milliards, soit un taux d'exécution de 83,82% (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n° 15 ci-après.

Tableau n° 15. Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards)

FONCTION	30-sept-25		
	LFI (Crédit de Paiement)	Exécution	Taux d'exécution Fin Sept. 2025
Services généraux des administrations publiques	53,44	26,26	49,14%
Défense	18,52	12,88	69,55%
Ordre et sécurité publics	1,74	0,21	12,15%
Affaires Economiques	249,05	117,44	47,16%
Protection de l'environnement	37,01	13,48	36,42%
Logement et équipements collectifs	74,04	20,69	27,95%
Santé	80,60	41,47	51,45%
Loisirs, Culture et Culte	2,12	0,01	0,60%
Enseignement	13,04	7,06	54,18%
Protection sociale	41,61	10,71	25,73%
Total général	571,18	250,22	43,81%

Sources : DGBF, DDPPF

B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2025, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouvert entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les dotations sont des crédits budgétaires non repartis en programmes pour couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

Cent trente (130) programmes concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques sont inscrits au sein des ministères, dont trente-trois (33) programmes pilotages et quatre-vingt-dix-sept (97) programmes opérationnels y compris six (06) programmes relatifs aux comptes d'affectation spéciale (CAS).

Pour un montant prévisionnel de 1 678,20 milliards, les dotations ainsi que les programmes pilotages et opérationnels ont été exécutés à hauteur de 1 026,36 milliards, soit un taux d'exécution de 61,16%.

A fin septembre 2025, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 416,71 milliards pour une prévision de 581,79 milliards, soit un taux de 71,63%.

Prévus pour un montant de 88,14 milliards, les crédits budgétaires alloués aux programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 52,46 milliards, soit 59,52%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 557,20 milliards pour une prévision de 1 008,27 milliards, soit un taux d'exécution de 55,27%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin septembre 2025 est illustrée par les données du tableau n° 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)

LIBELLES		DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
		LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX EXEC
1	CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	166,96	137,18	-	-	-	-	166,96	137,18	82,17%
2	PERSONNEL	12,95	7,04	44,28	34,30	298,43	206,15	355,66	247,49	69,58%
3	BIENS ET SERVICES	309,35	243,06	21,64	7,15	32,69	15,38	363,68	265,59	73,03%
4	TRANSFERTS COURANTS	28,58	15,78	9,98	8,15	182,15	101,95	220,72	125,88	57,03%
5	DEPENSES EN CAPITAL	63,95	13,64	12,23	2,87	495,00	233,71	571,18	250,22	43,81%
Total général		581,79	416,71	88,14	52,46	1 008,27	557,20	1 678,20	1 026,36	61,16%

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations au 30 septembre 2025.

C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. Au 30 septembre 2025, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau n° 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)

GRANDE_NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		TAUX NATURE DEPENSES
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	166,96	137,18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	166,96	137,18	82,17%
PERSONNEL	44,24	22,15	64,91	44,86	28,99	20,30	12,40	7,34	1,98	1,44	0,56	0,44	32,35	23,09	3,17	1,99	164,30	123,53	2,76	2,33	355,66	247,49	69,58%
BIENS ET SERVICES	273,83	166,97	27,38	11,03	3,01	1,64	10,08	73,16	0,13	0,01	5,75	3,20	1,04	0,10	1,86	1,44	8,61	1,93	31,99	6,12	363,68	265,59	73,03%
TRANSFERTS COURANTS	59,47	37,38	0,87	0,65	2,56	2,08	62,98	19,63	2,30	1,08	2,06	1,48	13,39	9,12	4,62	3,35	55,74	41,52	16,74	9,59	220,72	125,88	57,03%
DEPENSES EN CAPITAL	53,44	26,26	18,52	12,88	1,74	0,21	249,05	117,44	37,01	13,48	74,04	20,69	80,60	41,47	2,12	0,01	13,04	7,06	41,61	10,71	571,18	250,22	43,81%
Total général	597,94	389,95	111,68	69,42	36,30	24,24	334,51	217,57	41,43	16,01	82,42	25,81	127,38	73,77	11,77	6,79	241,69	174,05	93,10	28,75	1 678,20	1 026,36	61,16%
TAUX PAR FONCTIONS	65,22%		62,16%		66,78%		65,04%		38,65%		31,32%		57,92%		57,66%		72,01%		30,88%		61,16%		

Source : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2025, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 65,22% à la date du 30 septembre 2025. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

A fin septembre 2025, les crédits de paiement de la défense ont connu un taux d'exécution de 62,16%, soit un montant de 69,42 milliards pour une prévision annuelle de 111,68 milliards.

❖ **Ordre et sécurité publics**

En matière de l'ordre et sécurité publics, les crédits de paiement exécutés pour le compte des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs au 30 septembre 2025, représentant 66,78% de la prévision annuelle de 36,30 milliards, soit 24,24 milliards.

❖ **Affaires économiques**

Inscrits au budget de l'Etat 2025 pour une prévision annuelle de 334,51 milliards, les crédits relatifs aux affaires économiques ont été exécutés à fin septembre pour un montant de 217,57 milliards, soit un taux d'exécution de 65,04%.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

L'exécution des crédits de paiement à fin septembre 2025 dans le cadre des fonctions « Protection de l'environnement ; Logement et équipements collectifs ; Loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 16,01 ; 25,81 ; 6,79 milliards, pour des prévisions annuelles de 41,43 ; 82,42 et 11,77 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 38,65%, 31,32% et 57,66%.

❖ Santé

D'un montant annuel prévisionnel de 127,38 milliards, 73,77 milliards ont permis de mettre en œuvre cette fonction au titre des trois (03) premiers trimestres 2025, soit un taux d'exécution de 57,92%.

❖ Enseignement

Au 30 septembre 2025, les dépenses relatives à l'exercice de la fonction enseignante conformément à la politique sectorielle de l'éducation ont été ordonnancées pour 174,05 milliards, soit un taux d'exécution de 72,01%.

❖ Protection sociale

La mise en œuvre de la fonction « Protection sociale » à fin septembre 2025, a nécessité un crédit de paiement de 28,75 milliards sur les 93,10 milliards de prévision annuelle, soit un taux d'exécution de 30,88%.

D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf. tableaux 18 et 19).

a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui répond de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre à fin septembre 2025 est de 23,74%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses à score 1 à 5 des ministères et institutions. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et aux programmes opérationnels. Le tableau 18 suivant donne la synthèse de l'exécution.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards)

SECTION	MINISTERES/INSTITUTION	BUDGET GENRE		
		LFI (1)	EXECUTION (2)	TAUX EXECUTION (3)=(2)/(1)
110	Assemblée nationale	0,01	0	0,00%
130	Premier ministre	0,01	0,002	34,01%
131	Secrétariat général du Gouvernement	0,003	0	0,00%
140	Cour constitutionnelle	0,01	0,001	23,77%
150	Cour suprême	0,01	0,00	0,00%
160	Médiateur de la République	0,01	0,00	0,00%
170	Cour des comptes	0,15	0,05	36,04%
190	Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication	0,01	0,00	0,00%
210	Ministère de l'économie et des finances	1,60	0,82	51,07%
220	Ministère de la planification du développement et de la coopération	0,06	0,74	1187,31%
230	Ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur	0,01	0,00	0,00%
240	Ministère du développement à la base, de l'inclusion financière, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	1,75	1,28	72,70%
310	Ministère des armées	0,04	0,01	14,28%
410	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière	0,13	0,00	0,00%
420	Ministère de la justice et de la législation	0,01	0,30	4922,74%
430	Ministère de la sécurité et de la protection civile	0,01	0,10	888,89%
510	Ministère des enseignements primaire, secondaire	0,43	0,01	2,64%
520	Ministère de l'enseignement Technique	0,01	2,86	57161,19%
530	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	0,01	12,38	206394,57%
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1,30	0,02	1,27%
611	Ministère de l'accès aux soins et de la couverture sanitaire	2,01	0,00	0,00%

SECTION	MINISTERES/INSTITUTION	BUDGET GENRE		
		LFI (1)	EXECUTION (2)	TAUX EXECUTION (3)=(2)/(1)
710	Ministère de la réforme des services publics, du travail et du dialogue social	0,01	0,01	228,98%
720	Ministère de la communication, des médias et de la culture	0,03	0,00	10,83%
740	Ministère de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme	1,16	0,33	28,19%
750	Ministère des sports et loisirs	0,37	2,29	613,84%
760	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière	0,003	0,00	0,00%
810	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural	21,28	2,08	9,77%
811	Ministère de l'eau et de l'assainissement	0,01	0,00	20,37%
813	Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière	0,01	0,00	20,00%
820	Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	0,01	0,00	80,00%
821	Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements	0,01	0,00	0,00%
830	Ministère des travaux publics et des infrastructures	0,01	0,01	142,86%
831	Ministère du désenclavement et des pistes rurales	0,01	0,00	0,00%
832	Ministère des transports routiers, aérien et ferroviaire	0,01	0,00	0,00%
840	Ministère des mines et des ressources énergétiques	0,01	0,00	20,00%
850	Ministère du tourisme	0,01	0,00	8,33%
860	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	0,75	0,44	58,58%
920	Ministère des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République	0,01	0,00	40,00%
921	Commission nationale des droits de l'homme	0,01	0,00	0,00%
TOTAL		31,21	23,74	76,08%

Source : DGBF

b. Situation de l'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI.

Les secteurs sociaux ciblés portent sur dix-sept (17) ministères comme l'indique le tableau n° 19. Prévus pour un montant de 679,30 milliards, les crédits alloués aux secteurs sociaux ont connu une exécution de 264,20 milliards, soit un taux de 38,89%.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses sociales (en milliards)

SECTION	MINISTERE/INSTITUTIONS	30/09/2025		
		LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
210	Ministère de l'économie et des finances (Ventilation des dépenses globales)	96,69	28,91	29,90%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	20,87	5,05	24,18%
310	Ministère des armées (Projet construction et d'équipement d'un centre de traitement du cancer au Togo)	1,93	0,16	8,37%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	183,21	127,19	69,42%
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	16,26	10,45	64,26%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	45,58	31,87	69,92%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	114,41	36,19	31,63%
611	Ministère de l'accès universel aux soins	15,68	0,17	1,10%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,89	2,46	63,36%
750	Ministère des Sports et Loisirs	4,51	3,02	66,95%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	17,63	6,21	35,21%
810	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (subvention pour l'engrais)	5,00	3,75	75,00%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	22,10	0,36	1,63%
820	Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (subvention au gaz et subvention produits pétroliers)	34,60	2,50	7,21%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	32,24	4,68	14,51%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	62,51	0,90	1,44%
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	2,18	0,35	15,89%
Total général		679,30	264,20	38,89%

Source : DGBF

c. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement

La budgétisation verte avec la prise en compte des questions climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques, encore appelée, budgétisation sensible au climat et à l'environnement, constitue une nouvelle classification des recettes et dépenses budgétaires en fonction de leur impact sur les changements climatiques et la protection de l'environnement.

En fonction de leur fort impact sur les changements climatiques et sur la protection de l'environnement, vingt et un (21) ministères et institutions répondent aux objectifs pour l'heure de la protection de l'environnement. Ces ministères et institutions de la République sont présentés dans le tableau n° 20 ci-après.

La nouvelle classification des crédits budgétaires que regorge le budget vert retient principalement deux axes : « climat » et « environnement » répartis en six (06) segments. Ainsi, l'axe climat se décompose en deux (02) segments « adaptation » et « atténuation » respectivement pour les dépenses visant à minimiser les dommages causés par les changements climatiques et soutenir les efforts entrepris par l'Etat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'axe environnement quant à lui, regroupe les dépenses effectuées visant l'atteinte des objectifs en lien avec la protection de l'environnement et se répartit en quatre (04) segments : « biodiversité », « eau », « pollution » et « déchets ».

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Le segment « eau » regroupe les crédits ayant trait à la gestion des eaux souillées. La pollution désigne toute contamination ou modification directe ou indirecte de l'environnement provoquée par un acte susceptible : i) d'influer négativement sur le milieu de vie de l'homme et des autres espèces vivantes ; ii) de provoquer une situation préjudiciable à la santé, la sécurité, le bien-être de l'homme, de la flore et de la faune ou les biens collectifs et individuels. Le segment déchet caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire (augmentation de la durabilité, réparabilité et réutilisabilité des produits) et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques (accidents industriels ou utilisation et transport de matières dangereuses).

A fin juin 2025, le budget vert a connu des exécutions respectives de 10,63 milliards et 5,66 milliards en rapport avec les budgets annuels prévisionnels de l'axe climat de 114,94 milliards et celui de l'environnement pour 42,67 milliards, soit des taux de 9,25% et 13,27%

Le tableau suivant retrace l'état d'exécution du budget vert à fin septembre 2025, par ministère et par axe.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards)

SECTION	MINISTERES	BUDGET VERT EXERCICE 2025 AU 30/09/2025					
		AXE CLIMAT (FAVORABLE)			AXE ENVIRONNEMENT (FAVORABLE)		
		LFI	EXECUTION	TAUX EXEC	LFI	EXECUTION	TAUX EXEC
130	Premier Ministère	0,01	0,00	22,40%	-	-	-
240	Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	7,91	1,37	17,31%	0,05	-	-
310	Ministère des Armées	1,11	0,71	63,69%	-	-	-
410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière	0,01	-	0,00%	4,44	1,00	-
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1,68	3,37	200,46%	0,00	-	-
510	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire	0,11	0,00	1,12%	0,34	-	-
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	-	-	-	1,39	0,00	-
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0,06	0,01	21,42%	0,24	-	-
611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	1,75	-	0,00%	-	-	-
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme	0,38	0,31	80,57%	-	-	-
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,01	-	0,00%	-	-	-
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	8,26	0,08	0,91%	0,74	0,56	-
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural	23,83	4,64	19,47%	4,35	0,11	-
811	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	1,02	0,01	1,46%	16,23	0,21	-
813	Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière	0,51	0,01	1,45%	0,01	-	-
820	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale	0,01	-	0,00%	9,60	2,50	-
821	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements	0,10	-	0,00%	0,01	-	-
830	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	22,42	-	0,00%	0,15	-	-
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	18,09	-	0,00%	-	-	-
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,93	-	0,00%	0,18	-	-
840	Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques	13,40	0,01	0,07%	-	-	-
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	13,36	0,11	0,85%	4,95	1,29	-
Total général		114,94	10,63	9,25%	42,67	5,66	13,27%

Source : DGBF

2- Charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 710,62 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 649,82 milliards à fin septembre 2025, soit un taux d'exécution de 91,44% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFI	Cumul fin juin 2025	Exécution 3è trimestre 2025	Cumul fin sept. 2025	Taux d'exécution fin sept. 2025	Exécution fin sept. 2024	Taux de variation 2025- 2024
Amortissement de la Dette	710,62	508,21	141,61	649,82	91,44%	424,79	52,97%
Total	710,62	508,21	141,61	649,82	91,44%	424,79	52,97%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2025, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF) ;
- le Fonds national du développement du sport (FONADES) ;
- le Fonds de gestion intégré des ressources en eau (F-GIRE).

Prévues en recettes pour un montant de 7,76 milliards, les recettes des CAS réalisées à fin septembre 2025 se chiffrent à 4,05 milliards, soit un taux de réalisation de 52,17%. Les dépenses desdits comptes sont exécutées pour 1,90 milliards, soit un taux d'exécution de 24,47%.

Tableau n° 22. Exécution des comptes d'affectation spéciale

COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	LFI (1)	RECETTES		DEPENSES	
		Réalisation fin septembre 2025 (2)	Taux de réalisation fin septembre 2025 (3 = 2/1)	Exécution fin septembre 2025 (4)	Taux d'exécution fin septembre 2025 (5 = 4/1)
Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP)	2,88	1,10	38,19%	0,74	25,69%
Fonds National du Développement du Sport (FONADES)	0,95	1,17	123,10%	0,00	0,00%
Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH)	2,81	1,10	39,14%	1,00	35,58%
Secrétariat exécutif Fonds GIRE	0,30	0,17	56,67%	0,00	0,00%
Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT)	0,46	0,24	52,27%	0,03	6,53%
Fonds national de développement forestier (FNDF)	0,36	0,27	74,38%	0,13	35,81%
TOTAL	7,76	4,05	52,17%	1,90	24,47%

Source : DGTCP/RGE-PGE

V. Soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 septembre 2025 se présente comme suit :

- prévues pour un montant de 2 388,82 milliards, les ressources sont réalisées à hauteur de 1 665,88 milliards, soit un taux de réalisation de 69,74% ;
- sur une prévision de 2 388,82 milliards, les charges sont exécutées à 1 691,41 milliards, soit un taux d'exécution de 70,81% ;
- solde budgétaire négatif de 69,25 milliards ;
- solde de trésorerie positif de 43,72 milliards ;
- solde d'exécution positif des comptes spéciaux du Trésor de 2,15 milliards ;
- solde général d'exécution déficitaire de 23,38 milliards.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2025 (en milliards)

LIBELLES	30-sept-25			30-sept-24	TAUX DE VARIATION 2025 - 2024
	LFI	REALISATION/EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT)	TAUX D'EXECUTION	REALISATION/EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT)	
Recettes du budget général (a = b + c)	2 388,82	1 665,88	69,74%	1 611,30	3,39%
Recettes budgétaires (b)	1 486,37	957,11	64,39%	916,43	4,44%
Recettes fiscales	1 208,36	830,52	68,73%	786,32	5,62%
Recettes non fiscales	74,31	53,77	72,36%	58,90	-8,71%
Dons projets	190,71	72,82	38,18%	71,21	2,26%
Dons programmes (appuis budgétaires)	12,99	0,00	0,00%	0,00	
Ressources de trésorerie (c)	902,45	708,77	78,54%	694,87	2,00%
Titres publics	332,31	319,87	96,26%	475,13	-32,68%
Emprunts projets	149,61	125,41	83,83%	81,88	53,16%
Autres emprunts	420,53	263,49	62,66%	137,86	91,13%
Dépenses du budget général (d)	2 388,82	1 691,41	70,81%	1 433,01	18,03%
Dépenses budgétaires (e)	1 678,20	1 026,36	61,16%	1 008,22	1,80%
Intérêt de la dette publique	166,96	137,18	82,16%	149,19	-8,05%
Dépenses en atténuation des recettes	180,00	162,24	90,13%	108,03	50,18%
Dépenses de personnel	355,66	247,49	69,59%	231,04	7,12%
Dépenses d'acquisition de biens et services	183,68	103,35	56,27%	96,36	7,25%
Dépenses de transfert	220,72	125,88	57,03%	165,49	-23,93%
Dépenses de capital	571,18	250,22	43,81%	258,11	-3,06%
Charges de trésorerie (f)	710,62	665,05	93,59%	424,79	56,56%
Amortissement de la dette publique	710,62	665,05	0,94	424,79	56,56%
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	- 25,53	-	178,29	-
Solde budgétaire (h = b - e)	- 191,83	- 69,25	36,10%	- 91,79	-
Solde de trésorerie (i = c - f)	191,83	43,72	22,79%	270,08	-
Recettes des CST (j)	7,76	4,05	52,17%	3,08	31,49%
Dépenses des CST (k)	7,76	1,90	24,47%	1,57	-
Solde des CST (i = j - k)	0,00	2,15	-	1,51	-
Solde général d'exécution (m = g + i)	0,00	- 23,38	-	179,80	-

Source : DGBF

CONCLUSION

La situation sur l'exécution du budget de l'Etat au 30 septembre 2025 fait ressortir un solde déficitaire de 23,38 milliards. Ce solde résulte d'une part, des niveaux de réalisation des ressources de 1 665,88 milliards et des ordonnancements des charges de 1 691,41 milliards concourant à un solde déficitaire de 25,53 milliards pour le compte du budget général et d'autre part, du recouvrement des recettes de 4,05 milliards et de l'exécution des dépenses de 1,90 milliard sanctionné par un solde positif de 2,15 milliards pour les Comptes spéciaux du Trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents de la Fonction Publique effectivement payés à fin septembre 2025

Catégorie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
A1	6 995	7 031	7 079	7 134	7 140	7 228	7 313	7 521	7 721
A2	16 904	16 959	17 205	17 677	17 661	17 844	17 917	18 364	18 734
A3	594	606	612	620	623	623	665	770	928
B	29 712	29 710	29 799	29 993	30 001	30 016	29 935	30 021	30 145
C	2 376	2 416	2 474	2 525	2 523	2 478	2 507	2 657	2 800
D	8 134	8 142	8 141	8 130	8 114	8 138	8 117	8 129	8 129
Contractuels	400	409	398	411	416	433	649	662	669
Contractuels AN	117	117	117	117	117	117	131	131	131
Total	65 232	65 390	65 825	66 607	66 595	66 877	67 234	68 255	69 257

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à septembre 2025

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
Président du Conseil	-	-	-	-	1	1	1	1	1
Président de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres du gouvernement et assimilés	61	61	61	61	60	60	58	58	57
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	20	20	20	20	20	19	19	19	19
Membres de la HAAC	8	8	8	8	8	8	7	7	7
Députés AN	113	113	113	113	113	113	113	113	113
Sénateurs	-	-	-	61	61	61	61	61	61
Anciens Premiers Ministres	9	7	7	7	6	6	6	6	6
Ancien Président de l'AN	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	228	226	226	287	286	285	282	282	281

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards

Sources de Financement	Prévision	Exécution fin septembre 2025	Taux d'exécution
AFD	5,68	4,28	75,36%
BAD	8,42	1,56	18,54%
BM	48,52	14,11	29,07%
BID	8,87	0,73	8,24%
FAD	2,71	1,66	61,22%
FAE	0,13	0,08	63,38%
FAO	1,21	0,88	73,39%
Fonds Allemand	5,91	2,94	49,65%
Fonds Egyptiens	0,15	0,03	17,13%
FEM	3,34	0,41	12,19%
Fonds Gavi	2,09	2,38	113,94%
FIDA	2,00	1,30	65,20%
Fonds Mondial	26,72	15,22	56,95%
FSD	1,06	0,61	57,61%
Chine	3,60	2,53	70,22%
Invest International	6,60	4,26	64,49%
JICA	5,08	0,00	0,00%
GIZ/Dons	11,03	5,73	51,98%
KFW	25,86	5,33	20,62%
PNUD	1,62	1,04	64,31%
RFA	3,82	0,42	11,02%
UEMOA	1,18	0,32	27,27%
UE	15,11	7,01	46,39%
TOTAL	190,71	72,82	38,19%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin septembre 2025	Taux d'exécution
AFD	11,78	15,46	131,19%
BAD	4,74	1,73	36,58%
BADEA	1,24	1,40	113,06%
BIDC	0,54	0,00	0,00%
BID	14,49	2,47	17,06%
BM	71,81	70,08	97,59%
BOAD	9,21	1,77	19,18%
BPIFrance AE	9,33	8,32	89,20%
EXIM BANK Inde	1,95	1,87	96,17%
Fonds Abu-Dhabi	0,61	0,59	97,19%
FIDA	1,04	1,04	99,99%
FKD	1,28	0,84	65,59%
FSD	1,15	0,98	85,00%
FSN	0,54	0,00	0,00%
OFID	1,31	0,67	51,08%
NATIXIS	4,21	2,08	49,34%
Trésor Français+Natixis	7,00	7,77	111,02%
MUFG Bank	5,23	7,99	152,74%
Orabank	0,79	0,34	43,02%
Unicredit Bank Australia AG	1,34	0,00	0,00%
TOTAL	149,61	125,41	83,82%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères et institutions (en milliards)

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
110	Assemblée Nationale	Dotation : Assemblée Nationale	7,51	4,74	63,13%
	Total Assemblée Nationale		7,51	4,74	63,13%
120	Présidence de la République	Dotation : Présidence de la République	26,94	9,52	35,34%
	Total Présidence de la République		26,94	9,52	35,34%
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage et soutien : Renforcement des capacités organisationnelles et fonctionnelles de la Primature	1,43	0,70	49,33%
	Total Premier Ministère		1,43	0,70	49,33%
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	0,79	0,28	34,93%
	Total Secrétariat Général du Gouvernement		0,79	0,28	34,93%
140	Cour Constitutionnelle	Dotation : Cour Constitutionnelle	2,15	0,33	15,25%
	Total Cour Constitutionnelle		2,15	0,33	15,25%
150	Cour Suprême	Dotation : Cour Suprême	0,68	0,46	67,08%
	Total Cour Suprême		0,68	0,46	67,08%
160	Médiature	Dotation : Médiature	0,20	0,08	37,78%
	Total Médiature		0,20	0,08	37,78%
170	Cour des Comptes	Dotation : Cour des Comptes	2,56	0,64	24,94%
	Total Cour des Comptes		2,56	0,64	24,94%
180	Conseil Economique et Social	Dotation : Conseil Economique et Social	0,50	-	0,00%
	Total Conseil Economique et Social		0,50	-	0,00%
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,42	0,32	75,80%
	Total Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication		0,42	0,32	75,80%
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Pilotage et soutien aux services du MEF	7,51	3,58	47,63%
		Mobilisation des ressources financières	25,31	18,92	74,75%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
		Gestion macroéconomique	4,80	0,55	11,45%
		Gestion budgétaire	3,40	1,78	52,25%
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	10,13	8,34	82,34%
		Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	2,23	1,47	65,92%
		Dotation : Dépenses communes de transfert	15,90	10,93	68,77%
		Dotation : Charges financières de la dette publique	166,96	137,18	82,17%
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	292,54	237,39	81,15%
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	44,09	2,21	5,01%
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	572,87	422,35	73,73%
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Pilotage et soutien au service du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération	0,69	0,35	50,19%
		Planification du développement	11,14	5,93	53,20%
		Coopération au développement	0,15	0,08	53,24%
		Aménagement du territoire	0,12	0,06	55,35%
	Total Ministère du Plan et de la Coopération		12,10	6,42	53,05%
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Pilotage et soutien aux services du ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des togolais de l'extérieur	1,03	0,33	31,72%
		Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	18,47	7,30	39,54%
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les organisations internationales	0,12	0,06	50,58%
	Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur		19,62	7,69	39,19%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
240	Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Pilotage et soutien aux services du mdbifjej	0,38	0,13	34,24%
		Développement à la base	11,81	8,49	71,91%
		Jeunesse	4,82	2,82	58,46%
		Inclusion financière	0,34	-	0,00%
		Secteur informel	3,53	1,44	40,77%
	Total Ministère du Développement à la Base, de l'Inclusion Financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes		20,87	12,88	61,69%
310	Ministère des Armées	Pilotage et soutien des services du Ministère des Armées	10,05	2,56	25,48%
		Préparation et emploi des forces	29,06	16,42	56,52%
		Soutien des forces	62,59	38,48	61,48%
		Anciens combattants, mémoires lien armée - nation	0,15	0,09	58,70%
		Dotation : Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MINARM + Renseignements	17,33	12,36	71,32%
	Total Ministère des Armées		119,18	69,91	58,66%
410	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière	PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MATDCC	1,25	0,58	46,03%
		Décentralisation et déconcentration	32,66	12,92	39,57%
		Gestion des affaires politiques, des associations civiles et des processus électoraux	0,37	0,22	58,29%
		Culte et chefferie coutumière	0,87	0,23	26,97%
	Total Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière		35,15	13,95	39,69%
420	Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice et de la législation	1,83	0,48	26,45%
		Administration de la justice	3,43	2,81	82,01%
		Accès au droit et à la justice	0,19	0,15	78,51%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
		Administration pénitentiaire et réinsertion	2,19	1,86	84,93%
	Total Ministère de la Justice et de la Législation, Garde des Sceaux		7,64	5,31	69,45%
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation : Conseil Supérieur de la Magistrature	0,07	0,03	40,73%
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature		0,07	0,03	40,73%
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Pilotage et soutien des services du MSPC	2,26	3,10	136,94 %
		Sécurité intérieure et transfrontalière	24,63	14,14	57,40%
		Protection civile	2,07	3,41	164,85 %
		Dotation du MSPC	1,14	0,91	80,00%
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile		30,10	21,56	71,62%
440	Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires	Pilotage et soutien au ministère de l'aménagement et du développement des territoires	0,27	0,10	36,24%
		Développement des territoires	0,13	-	0,00%
	Total Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires		0,40	0,10	24,53%
510	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire	Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire et secondaire	17,01	12,92	75,93%
		Enseignements Préscolaire et Primaire	106,25	75,10	70,68%
		Enseignement secondaire général	59,94	43,12	71,93%
	Total Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire		183,21	131,13	71,57%
520	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	Pilotage et soutien des services du metfpa	5,62	2,89	51,46%
		Enseignement technique	5,01	4,09	81,55%
		Formation professionnelle et apprentissage	4,12	3,12	75,77%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
		Qualité de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage	1,51	0,89	58,99%
	Total Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage		16,26	10,99	67,59%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Pilotage et soutien des services du MESR	0,56	0,20	36,08%
		Enseignement supérieur	41,37	31,48	76,10%
		Recherche et innovation	3,65	2,50	68,37%
	Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		45,58	34,18	74,99%
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Pilotage et soutien aux services du mshp	21,42	18,66	87,10%
		Lutte contre la maladie	26,26	15,01	57,14%
		Offre et assurance qualité des services et soins de santé	63,65	35,90	56,40%
		Réponse aux urgences sanitaires	3,08	2,06	66,86%
	Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		114,41	71,62	62,60%
611	Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire	Pilotage et soutien aux services du mascs	0,59	0,13	21,76%
		Offre de soins de sante de qualite au niveau primaire	12,55	5,07	40,38%
		Couverture maladie universelle	2,53	0,03	1,20%
	Total Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire		15,68	5,23	33,35%
710	Ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social	Pilotage et coordination des services du mrsptds	0,52	0,41	78,89%
		Fonction publique	0,68	0,49	72,72%
		Modernisation de l'administration publique	9,63	11,26	116,92 %
		Emploi	2,01	0,58	28,87%
		Travail	1,12	0,74	65,71%
	Total Ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social		13,95	13,48	96,59%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
720	Ministère de la Communication et des Médias et de la Cluture	Pilotage et soutien des services du mcmc	1,09	0,60	54,74%
		Communication et information	3,37	2,60	77,28%
		Culture	0,79	0,43	54,17%
	Total Ministère de la Communication et des Médias et de la Cluture		5,25	3,63	69,12%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme	Pilotage et soutien aux services du ministère	1,59	1,17	73,93%
		Promotion de l'action sociale et de la solidarité	0,80	0,51	64,02%
		Protection de l'enfant	0,41	0,23	55,50%
		Genre et promotion de la femme	0,90	0,43	47,64%
		Alphabétisation et éducation non formelle	0,19	0,12	63,79%
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme		3,89	2,46	63,36%
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,85	0,28	33,37%
		Sports	3,62	2,71	74,69%
		Loisirs	0,04	0,03	82,61%
	Total Ministère des Sports et Loisirs		4,51	3,02	66,95%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,33	0,19	57,70%
		Information géographique	0,04	0,04	86,09%
		Logement décent	4,53	0,45	9,91%
		Cadre de vie	12,72	5,71	44,86%
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière		17,63	6,38	36,22%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural	Pilotage et soutien des services du mahvdr	7,29	4,12	56,51%
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	6,41	3,12	48,70%
		Amélioration de la productivité et valorisation des produits	23,38	12,34	52,78%
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	19,45	7,66	39,40%
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural		56,52	27,24	48,20%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
811	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Pilotage et soutien des services du mehv	1,09	0,23	20,97%
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,28	0,04	14,81%
		Approvisionnement en eau potable	19,48	8,48	43,56%
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	1,25	0,08	6,23%
	Total Ministère de l'Eau et de l'Assainissement		22,10	8,83	39,96%
812	Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance	Pilotage et soutien aux services du mrhart	0,33	0,14	41,97%
		Développement de la pêche et de l'aquaculture	0,59	0,07	12,13%
		Production, transformation animale et réglementation de la transhumance	2,19	0,61	27,68%
	Total Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance		3,11	0,82	26,26%
813	Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,22	0,18	83,07%
		Transport maritime	1,27	0,09	7,04%
		Développement et protection du littoral	0,00	0,00	104,45 %
	Total Ministère de l'Economie Maritime et de la Protection Côtière		1,50	0,27	18,35%
820	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale	Pilotage et soutien des services du MCACL	0,50	0,30	59,18%
		Commerce	35,03	2,70	7,71%
		Secteur privé	0,92	0,25	27,50%
		Artisanat	0,72	0,54	75,16%
	Total Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale		37,17	3,79	10,21%
821	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements	Pilotage et soutien des services du MIPI	0,23	0,10	42,39%
		Promotion des investissements	2,09	0,19	9,27%
		Industrie	0,71	0,31	44,38%
	Total Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements		3,02	0,60	19,95%
830	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures	Pilotage et soutien aux services du MTPI	0,40	0,18	45,41%
		Construction et reconstruction du réseau de routes nationales et des infrastructures	73,67	14,67	19,92%
		Planification, études, suivi-évaluation et statistiques	0,34	0,07	19,07%
		Entretien du réseau de routes NATIONALES ET des infrastructures	18,17	11,40	62,77%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
	Total Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures		92,57	26,32	28,43%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,11	0,06	52,08%
		Développement et extension du réseau des pistes rurales	32,13	10,57	32,91%
	Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales		32,24	10,63	32,98%
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien des services du MTRAF	0,25	0,15	59,78%
		Transport aérien	3,06	0,84	27,36%
		Transports routiers et ferroviaires	24,59	1,87	7,59%
	Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien		27,90	2,85	10,23%
840	Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques	Pilotage et soutien du MDEM	0,65	0,22	33,37%
		Mines	1,43	0,10	7,07%
		Energie	60,43	60,01	99,31%
	Total Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques		62,51	60,33	96,51%
850	Ministère du Tourisme	Pilotage et soutien aux services du MCT	0,26	0,19	71,27%
		Tourisme	1,92	0,16	8,27%
	Total Ministère du Tourisme		2,18	0,35	15,89%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Pilotage et soutien aux services du MERF	1,31	0,46	34,80%
		Gestion durable des écosystèmes	7,83	3,93	50,17%
		Environnement et climat	17,12	10,86	63,45%
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières		26,26	15,24	58,06%
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,31	0,20	64,47%
		Infrastructures numériques et postales	6,05	1,83	30,25%
		Digitalisation des activités économiques et sociales	21,81	6,85	31,41%
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale		28,18	8,88	31,53%
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	Pilotage et soutien aux services du MDHFCRIR	0,37	0,18	49,14%
		Droits de l'homme	0,14	0,07	47,89%
		Consolidation de la démocratie et de la paix	0,13	0,03	24,20%
		Citoyenneté	0,14	0,08	55,21%

MINISTERES / INSTITUTIONS		PROGRAMMES	CP	EXECUTION	TAUX
		Relations avec les institutions de la république	0,04	0,02	50,63%
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République		0,82	0,38	46,13%
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,59	0,45	75,45%
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)		0,59	0,45	75,45%
Total général			1 678,20	1 026,36	61,16%

Source : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards

Fonctions	LFI (CP)	Exécution	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	21,00	15,40	73,35%
Défense	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	-
Affaires économiques	166,78	96,98	58,15%
Protection de l'environnement	27,05	13,02	48,14%
Logement et équipements collectifs	29,59	14,91	50,38%
Santé	68,62	40,49	59,01%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	-
Enseignement	10,05	6,80	67,64%
Protection sociale	17,24	10,63	61,68%
TOTAL GENERAL	340,32	198,23	58,25%

Source : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards)

FONCTION	LFI		Exécution	Taux d'exécution Fin sept.2025
	AE	CP		
Services généraux des administrations publiques	28,46	32,45	10,86	33,47%
Défense	18,04	18,52	12,88	69,56%
Ordre et sécurité publics	3,70	1,74	0,21	12,15%
Affaires Economiques	122,40	82,27	20,47	24,88%
Protection de l'environnement	24,14	9,97	0,46	4,59%
Logement et équipements collectifs	47,60	44,45	5,78	13,01%
Santé	16,21	11,98	0,98	8,14%
Loisirs, Culture et Culte	2,15	2,12	0,01	0,60%
Enseignement	2,50	2,99	0,27	8,92%
Protection sociale	35,64	24,38	0,07	0,31%
Total	300,84	230,87	51,99	22,52%

Source : DGBF

